



Strasbourg, jeudi 3 juin 2021

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/02888****Modifiant l'avis n° FR/2021/02031**

Pris en application :

- art. R 4241-35 et 36 du CT (AST délivrées par le préfet)
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
- Arrêté préfectoral n° 2021 - 009 du 19 mai 2021

**Travaux de tiers (Maintenance préventive  
des illuminations permanentes)****Inspections d'ouvrages d'art à Strasbourg****Appel à la vigilance ( tous les usagers - dans les deux sens )****- à partir du 24/05/2021 à 07:00 au 11/06/2021 à 18:00**

- o **Canal de la Marne au Rhin, branche Est**  
entre les pk 311.320 (écluse 52) et pk 312.630 (pont de la porte du canal) - Toute la largeur de la voie
- o **Canal des faux remparts**  
entre les pk 0.000 (pont de l'Abattoir) et pk 1.800 (confluence avec l'Ill) - Toute la largeur de la voie
- o **Ill canalisée**  
entre les pk 0.000 (confluence avec le canal du Rhône au Rhin) et pk 4.500 (confluence avec le canal de la Marne au Rhin) - Toute la largeur de la voie

**Commentaire :**

La société SIGMATECH, mandatée par la Ville de Strasbourg, va procéder à une maintenance préventive des illuminations permanentes sur le circuit fluvial à partir du 24 mai, avec un convoi poussé constitué d'un bâtiment de chantier et d'un flotteur. La modification de l'avis à la batellerie porte sur une prolongation des travaux jusqu'au 11 juin 2021.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

**Service(s) à contacter :**

UT Centre Alsace, 35, rue Pierre Coubertin, BP 40012, 67015 STRASBOURG  
Tél : 03 88 45 84 00 - Fax : 03 88 61 05 88

**Date limite d'affichage :**

12/06/2021

Chef de Cellule

**Signé**

Olivia RENARD